



## EXTRAIT DU REGISTRE

### DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'An Deux Mille vingt-deux.

Le 03 février à 20h00.

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Le Barboux, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 26/01/22

Date d'affichage : 26/01/22

Nombre de voix :

- en exercice : 385

- présentes : 216

- exprimées par pouvoir : 64

Total : 280



**Objet : 2022-24 : Plan de financement de la vidéo été de promotion touristique**

Une vidéo hiver a été déjà tournée pour mettre en avant les activités sportives ainsi que l'identité hivernale du Pays Horloger (<https://youtu.be/WEmXFSq6pQs>).

Une autre vidéo avait été programmée pour faire la promotion des activités été du Pays Horloger. Suite à la création du Parc naturel Régional du Doubs Horloger, il apparaît pertinent d'étendre celle-ci sur le périmètre du Parc.

Les objectifs sont de faire connaître le Parc naturel régional du Doubs Horloger comme lieu d'oxygénation, de ressourcement et d'activités extérieures printemps, été, automne : randos pédestre, vélo, VTT, canoë, via ferrata, escalade... Le caractère séducteur de la vidéo devra primer. On doit d'abord donner envie avec de belles images, présenter et valoriser les sites naturels représentatifs de la destination et les pratiques sportives associées. Les moments partagés par les figurants seront joyeux ou inspirants la détente, le bien être, le plaisir des choses simples.

Cette vidéo sera mise à disposition des prestataires touristiques et des collectivités du territoire.

Plan de financement :

	DEPENSES € maximum	RECETTES €
Vidéo	8 000,00 €	
Subvention région		6 400,00 €
Autofinancement		1 600,00 €

**Le Comité valide à l'unanimité le plan de financement de la vidéo été touristique et autorise le Président à demander la subvention à la Région Bourgogne Franche-Comté et à signer la convention.**

Pour extrait certifié conforme, le Président

Denis LEROUX

